

8 semaines à part...

HORS SÉRIE - ELLIANT CONFINÉ Juin 2020



Continuité du service public.....	P.02 / 03
Soutien aux commerçants	P.03 / 04
Soutenons les nouveaux commerçants, artisans et gîtes ruraux de la commune.....	P.04
Un élan de solidarité	P.05 / 06 / 07
Adaptation à une situation inédite.....	P.08 / 09 / 10
Voisinage et confinement	P.11

Continuité du service public

Le service administratif de la mairie

Dès le 17 mars et durant tout le confinement, le service administratif a poursuivi son activité en télétravail. Joignable par téléphone et par mail, la mairie est restée présente pour les Elliantais et pour répondre au mieux aux attentes et interrogations de chacun. Les agents ont maintenu les possibilités d'accueil physique uniquement sur rendez-vous et pour les situations indispensables.

Le service social

Le CCAS était présent pour les personnes se sentant isolées pendant le confinement et a initié une démarche de solidarité : des élus ont été missionnés pour faire les achats de première nécessité des personnes vulnérables.

La distribution des colis de la banque alimentaire s'est poursuivie en respectant les gestes barrières. Même si des délinquants ont condamné la serrure de la banque alimentaire en avril dernier, cela n'a pas empêché la distribution. Cet acte reste néanmoins impardonnable.

Une communication accrue

Afin de maintenir le lien, les informations sur le site de la commune étaient quotidiennement mises à jour avec, en parallèle, leurs transmissions systématiques par newsletters aux abonnés. Les informations ont également été diffusées par la presse locale.



Directeur de la publication : René Le Baron, Maire

Responsable de la publication : Annaïck Bianic, adjointe à la communication et à la culture

Rédaction : Services municipaux

Crédit photos :

Mairie d'Elliant et J. F. Chauchard services municipaux et associations, Freepik.

Conception, mise en page, impression :

Imprimerie du Commerce

Tirage : 1 550 exemplaires

Distribution : Mairie d'Elliant

Dépôt légal : n°38 du 2^e trimestre 2020



Le service jeunesse

Durant le confinement, le service enfance/jeunesse s'est mobilisé pour la garde d'enfants de soignants et de personnels prioritaires sur le temps périscolaire.

Lieux d'accueil

Tous les enfants étaient accueillis dans les mêmes lieux. Pour la garderie et le centre de loisirs, nous utilisons uniquement les locaux du centre de loisirs. Il en est de même pour le temps de midi : les repas préparés au restaurant scolaire étaient livrés au centre de loisirs.

Pendant les temps scolaires, tous les enfants étaient accueillis à l'école maternelle avec un enseignant de l'école maternelle et un enseignant de l'école élémentaire. Un roulement était organisé entre l'ensemble des professeurs des écoles publiques.

Organisation du service enfance municipal

Le service enfance a accueilli 17 enfants de personnels prioritaires (soit 11 familles) dont 9 enfants en classe maternelle et 8 enfants en classe élémentaire.

Cette période a totalisé 24 jours d'école. Sur ces 24 jours, nous avons eu 16 jours d'inscriptions à la garderie.

Le confinement a duré 7 mercredis et 9 jours de vacances soit 16 jours de centre de loisirs. Sur ces 16 jours, nous avons eu des inscrits sur 14 jours.

Nous avons accueilli de 1 à 8 enfants par jour d'inscription. Des jeux de société, des activités manuelles et des jeux d'extérieur étaient proposés aux enfants.

14 agents municipaux sont intervenus à tour de rôle pour la garderie du matin, le temps du midi, la garderie du soir et le centre de loisirs.



Les services techniques

Le service a fonctionné avec une organisation réduite mais indispensable pour assurer les missions essentielles. Un roulement au sein de l'équipe a permis d'assurer les astreintes, la propreté urbaine et l'entretien du domaine public (tonte et broyage, entretien et surveillance de la voirie, surveillance des bâtiments et équipements...). Les restrictions professionnelles imposées par le confinement ont créé une difficulté supplémentaire à surmonter en pleine saison printanière avec de nombreux espaces verts à entretenir.

Les services techniques ont également participé à la mise en place du marché afin que les conditions sanitaires soient respectées.

Préparer la reprise des écoles et le retour physique des agents

Le service jeunesse, en concertation avec les enseignants a préparé le retour des enfants à l'école dans le respect d'un protocole très strict.

Les services techniques ont aidé aux réaménagements des salles de classe et à la pose de signalétique dans les cours et en abord des écoles afin d'être en mesure de suivre le protocole imposé par le ministère de l'éducation nationale.

De même, le personnel d'entretien a désinfecté les établissements afin de permettre aux élèves de retrouver leurs salles de classe, tout comme les locaux utilisés par les services municipaux permettant leur réouverture au public. Depuis, les écoles sont désinfectées quotidiennement voire plusieurs fois par jour selon les besoins.

Réouverture de la mairie au public

L'accueil de la mairie a rouvert ses portes au public le 11 mai dernier en respectant les gestes barrières et en limitant le nombre de personnes présentes dans l'enceinte de la mairie. Le respect des mesures préconisées demandent du temps dédié à la désinfection afin de protéger au mieux les agents et le public. Pour limiter la promiscuité physique, deux bannettes sont mises à disposition devant la borne d'accueil. L'une sert à déposer des documents et l'autre sert à récupérer des documents sur rendez-vous.

Si vous souhaitez rencontrer un élu, il vous est demandé de prendre rendez-vous. Nous vous invitons à formuler votre demande par mail à l'adresse contact@elliant.bzh. Si ce n'est pas possible, vous pouvez téléphoner au 02 98 10 91 11 aux horaires d'ouverture de la mairie.

Horaires de la mairie : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.



Soutien aux commerçants



George, le poissonnier



Le marché



La queue à la boulangerie

Soutien aux commerçants

17 mars 2020, mise en place du confinement national lié au COVID19, avec entre autres pour conséquence la suspension de tous les marchés de France.

Chaque habitant d'Elliant connaît l'importance de notre marché dominicale. Ce coup d'arrêt brutal a inquiété les Elliantais ainsi que les commerçants. Mais des dérogations préfectorales restaient envisageables à la demande motivée du maire de la commune ainsi qu'à la mise en place d'un protocole strict permettant la sécurité sanitaire et routière.

Le 24 mars, la préfecture valide la dérogation et autorise la réouverture sous condition de garantie de mise en œuvre des gestes barrières.

Depuis, le dimanche, afin de garantir la distanciation sociale et une circulation apaisée, la rue de la Mairie et la rue Brizeux sont fermées à la circulation, rendant ainsi la Grande Place piétonne.

En parallèle, la mairie a accompagné la mise en place de protections à la boulangerie ainsi qu'à la supérette.

Nos commerçants ambulants habituels sont restés présents pour les Elliantais : Yvonik Grouhel, le marchand d'huitres ; Paul Perennec, les volailles de Ty Coat ; Pauline Le Gallo, la chèvrerie de Scaër ; Loïc Bernard, légumes bio de la commune. Le marché a également accueilli de nouveaux arrivants : Françoise Buathier pour la pépinière les fleurs de l'Isle de Landrévarzec et Géraldine Dirson pour Les bois de Stang Kervran, bijoux et luminaires en bois.

De leurs côtés, la boulangerie Le Fournil d'Elliant, le tabac presse Sam'Co, Votre Marché Henry et le Bazar du Centre avec son point poste ont maintenu leur ouverture dominicale, apportant une offre complémentaire au marché.

Enfin, n'oublions pas la venue 2 fois par semaine de George Niger le poissonnier (mardi et samedi matins) et le vendredi soir la pizzeria la Petite Italie.

La Grande Place avec cette période si particulière a renforcé son rôle de lieu de vie, de partages et d'échanges entre générations. Notre cœur de bourg a démontré son dynamisme. Faisons confiance aux Elliantais pour continuer à le faire vivre avec les beaux jours. Des animations viendront l'agrémenter lorsque nous aurons retrouvé une situation sanitaire le permettant.

Soutenons les nouveaux commerçants, artisans et gîtes ruraux de la commune

Franck Rivalain

Entreprise créée depuis le 06 mai 2019 sous le régime de la micro entreprise. 8 ans d'expérience dans une entreprise de revêtement de sol (Le Teuff carrelage) dans le centre Finistère. Domaine d'activité : Neuf et rénovation

• carrelage • faïence • chape

Secteur géographique : 40 km autour d'Elliant

Contact : RIVALAIN Franck

10 stang louarn - 29370 ELLIANT

Tel 06 83 59 63 83

Mail franck.rivalain@yahoo.fr



Géraldine Dirson



Géraldine Dirson arrive sur le marché d'Elliant et vous propose des bijoux originaux assemblés à la main, une sélection de bijoux en bois intégralement réalisés par la créatrice dans son atelier, ainsi que des luminaires uniques fabriqués à Elliant.

Vous pourrez découvrir les créations de Géraldine, ou commander une pièce unique réalisée sur mesure pour vous.

Découvrez son univers sur le site www.lesboisdestangkervran.fr et sur Facebook <https://www.facebook.com/BoisStangKervran>

Nuances Bretonnes



L'histoire des chambres d'hôtes à Cosquéric continue... Depuis le début de l'année, Muriel et Alain ont repris l'activité de chambres d'hôtes au lieu-dit Cosquéric avec pour nouvelle enseigne « Nuances bretonnes ». « Nous sommes ravis de rejoindre Elliant et espérons apporter notre modeste contribution à l'activité économique. Nous mettons à disposition des

clients, des équipements pour se faire la cuisine et nous ne manquerons pas de les orienter vers les commerces de la commune.»

En plus des 5 chambres disponibles en nuitée avec petit-déjeuner, une table d'hôtes est proposée plusieurs soirs dans la semaine (en fonction des saisons).

Pour toute information, contact : 02 98 59 35 83 / 06 99 12 38 40
nuancesbretonnes@yahoo.com

La résidence des Fontaines bien soutenue pendant le confinement

100 œufs pour fêter Pâques



Les écoliers et leurs parents ainsi que d'autres habitants de la commune ont participé à la décoration d'œufs de Pâques donnés aux résidents de l'EHPAD. L'objectif de ce projet solidaire était de maintenir le lien intergénérationnel durant le confinement.

René LE BARON, Maire et Président du CCAS est parti du constat que «Pâques est, avec Noël, la fête de famille par excellence. C'est le moment où se retrouvent les enfants et leurs parents sur plusieurs générations. De vraies fêtes de Pâques ne peuvent être réussies sans un lien intergénérationnel fort. La municipalité est particulièrement sensible à ce thème. C'est pourquoi, par l'intermédiaire de notre CCAS, nous avons souhaité nous associer à cette belle initiative». C'est ainsi que le CCAS a offert des chocolats pour accompagner les œufs décorés.

La distribution des œufs décorés et des chocolats s'est opérée selon un protocole sanitaire strict.

De nombreux gestes de solidarité envers les résidents et le personnel de l'EHPAD

La boulangerie du Fournil d'Elliant a fait parvenir une livraison de gâteaux à toute l'équipe soignante, histoire de maintenir le moral des troupes. La Crêperie «La Charrette» de Saint-Evarzec a, de son côté, confectionné des crêpes qui ont été distribuées aux agents de la résidence. A l'initiative de Véronique, enseignante de la classe de CE2 de l'école de la vallée du Jet, des élèves ont réalisé une série de dessins et de textes qui ont été distribués aux résidents. Jonathan Vauthier, Elliantais, ainsi que CCA ont fabriqué des visières de protection sur imprimantes 3D pour les offrir à l'établissement.

En outre, le comité d'animations a confectionné des masques de protection destinés aux visites des familles. Le comité va offrir un masque à chaque résident pour que chacun puisse honorer ses rendez-vous médicaux à l'extérieur.

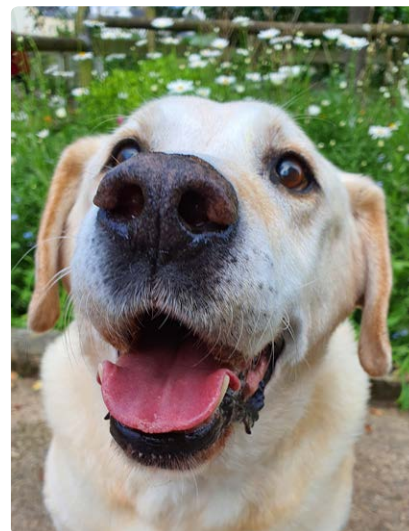
En plus de rompre l'isolement et d'égayer le quotidien, toutes ces petites attentions témoignent de l'intégration indiscutable de l'EHPAD au cœur de la vie de la commune.

Des rendez-vous virtuels pour casser l'isolement

En parallèle, le personnel a aussi entrepris de repenser le lien avec l'extérieur. Charlotte, animatrice, a recherché les solutions pour renouer un contact régulier entre les résidents et leurs familles. L'EHPAD disposant d'un ordinateur portable, elle a proposé des échanges dématérialisés via Skype. Un accompagnement a tout d'abord été nécessaire car la démarche était nouvelle et les résidents peu habitués à parler à un écran. Mais très vite, l'étonnement a laissé place à des visages radieux. La résidence a donc immédiatement commandé une tablette supplémentaire. De plus, en tant qu'établissement public, l'EHPAD a bénéficié de l'opération 10 000 tablettes, menée entre la fondation Boulanger et la fondation des hôpitaux de Paris – hôpitaux de France. Plusieurs tablettes supplémentaires ont ainsi été livrées permettant d'organiser des roulements plus fréquents.

Ces visites numériques constituent une innovation qui résulte directement de l'adaptation à la situation sanitaire. Mais il est possible qu'elles trouvent un prolongement après la crise, dans l'opportunité qu'elle représente d'offrir aux familles qui vivent loin, la possibilité de maintenir un contact régulier avec leurs aînés.

Un labrador pour rompre l'isolement physique



L'isolement physique a eu des conséquences importantes sur le moral de certains résidents, notamment pour ceux dont les familles ne sont pas équipées d'ordinateurs.

En plus du manque de leurs familles, le chien de la maison de retraite, Canaille, un labrador de 13 ans, manquait cruellement aux résidents quand ils se sont retrouvés isolés chacun dans leur chambre. Finalement, comme le chien vivait confiné lui aussi à la résidence, le personnel a décidé de l'autoriser de nouveau à déambuler de chambre en chambre pour le plus grand bonheur des résidents.

Canaille a fait son entrée à l'EHPAD en novembre dernier. Ce labrador était l'un des doyens de la SPA de Concarneau. Il a été adopté par la résidence grâce à la fille d'une infirmière, jeune bénévole à la SPA. D'emblée, les habitants de la résidence des Fontaines ont été ravis d'accueillir ce nouveau compagnon et un véritable lien s'est tissé entre eux.



Repenser la reprise des visites physiques

Les visites des familles ont repris le 22 avril avec un protocole très strict et selon un ordre de priorité médical établi par l'équipe soignante. L'entretien, exclusivement sur rendez-vous dure 30 minutes. Le visiteur ne pénètre pas dans l'enceinte de l'EHPAD et reste à l'extérieur, séparé du résident par une table sur laquelle a été fixé un plexiglas. La désinfection des éléments susceptibles d'avoir été touchés par le visiteur est systématique (table, chaise...).

«Toutes ces adaptations constitueront à terme, un nouveau socle sur lequel nous pourrions continuer de capitaliser» déclare Nicolas Toupin, responsable de l'EHPAD. Preuve que même des pires épreuves, il est possible de tirer des enrichissements.

Maintenir un lien intergénérationnel sur le long terme

Nicolas Toupin et Carine Le Naour, élue au CCAS, s'accordent à dire qu'il faudra maintenir le lien qui s'est tissé entre les Elliantais et les résidents, en particulier la relation intergénérationnelle avec les écoliers. A ce propos, le CCAS projette d'organiser un goûter pour remercier les enfants de leurs gentilles attentions. Ainsi, les plus jeunes et les aînés pourront cette fois-ci partager des friandises tous ensemble.

« Nous allons réfléchir sur les actions possibles. Ce serait dommage de ne pas rebondir sur ce qui sera probablement la seule chose positive qui restera de cet épisode. Cette parenthèse ouverte durant la crise ne se refermera pas et nous saurons trouver les moyens de maintenir des échanges réguliers entre les enfants et les résidents ».

Une nouvelle direction à l'EHPAD

Nicolas Toupin avait prévu d'intégrer un nouvel emploi le 8 avril dernier. Mais au vu de la crise sanitaire et en accord avec son futur employeur, il a pu prolonger sa mission au sein de l'EHPAD jusqu'au 15 juin. Anaïs Petitbon, nouvellement recrutée, prendra alors le relais.

Glossaire

EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes. L'EHPAD d'Elliant est un établissement public. Le projet d'établissement est donc porté par le Conseil d'Administration du CCAS en concertation avec la direction et les salariés. Ce projet relève le défi de marier le projet de vie du résident, le projet de soins et le projet d'animation.

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale. Les CCAS constituent l'outil principal des municipalités pour mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune. Ainsi, les CCAS ont pour rôle de lutter contre l'exclusion, d'accompagner les personnes âgées, et de soutenir les familles.

Contacts

Résidence les Fontaines - 2 rue Chalonic.

Tél. : 02 98 94 16 26

CCAS - 1 rue du docteur Laënnec (en mairie).

Tél : 02 98 10 92 18. Mail : ccas@elliant.bzh





Masques- pas de masques- il y en aura assez pour tous ?

Nous avons voulu participer à notre niveau à la lutte contre ce fléau qu'est le Corona Virus en lançant un appel aux dons de tissus, élastiques et autres et solliciter la participation de couturières bénévoles pour la confection de masques réutilisables.

Notre but : équiper le maximum de personnes et gratuitement
Dès la parution des articles dans les journaux locaux, le 15 avril 2020, donateurs et couturières se sont aussitôt manifestés. Les premiers masques ont été offerts à la maison de retraite et à l'ADMR.

Nous donnons ces masques à la demande, les commandes sont faites chez les commerçants ou par téléphone chez Pauline. Ces masques sont distribués dans des sachets nominatifs et zippés avec une notice d'utilisation qui précise bien que le port du masque n'exonère pas des gestes barrières.

Particularités de ces masques : tous différents selon les arrivages de tissus !!!! C'est cela qui en fait leurs charmes ! Aussi désolés si nous n'avons pas répondu à vos attentes quant à la couleur de ces masques !!!!!

Aujourd'hui, 13 mai, plus de 1500 masques ont été réalisés et plus de 1040 distribués.

Un grand merci aux donateurs et à nos petites mains bénévoles sans qui tout cela n'aurait pu se faire :

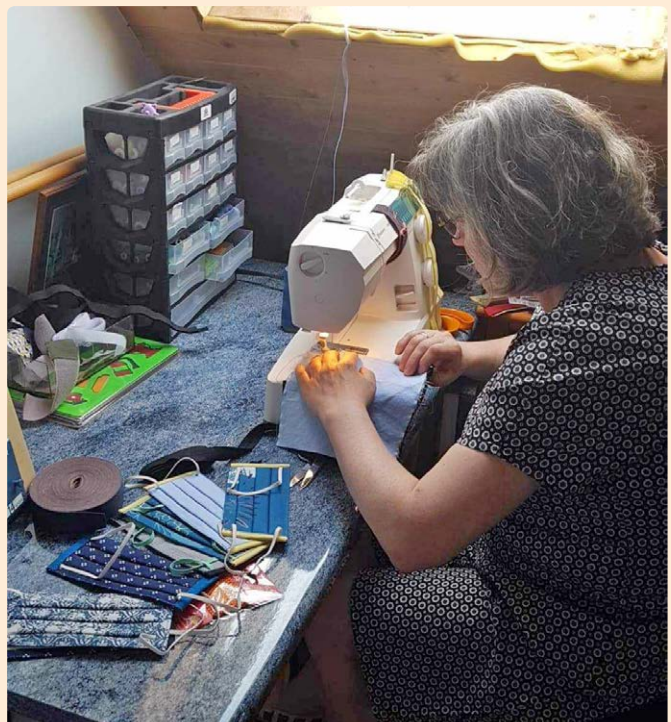
Mariette, Patricia, Christine, Anne-Marie, Isabelle, Marie-Catherine, Emilie, Jocya, Odile, Yveline, Pauline et Henriette. Fin mai, déconfinement oblige, nos couturières rangeront leur machine à coudre pour vaquer à d'autres occupations.

Nous distribuerons nos masques jusqu'à épuisement du stock.

Un grand merci également aux commerçants :

Le Fournil, Mathilde et Franck pour avoir assuré la distribution.

Portez – vous bien !



Cercle Celtique Ar Vro Melenig d'Elliant

La Gavotte de confinement :

Lorsque le confinement a été mis en place le 16 mars dernier, le cercle n'avait plus la possibilité de tenir ses répétitions. Solen Pierre, ancienne présidente, donne l'idée de faire une danse de confinement avec pour mot d'ordre « Il est temps de danser loin, pour danser plus longtemps ». Le but est simple : danser une gavotte chez soi en se filmant, et montrer que l'on continue à danser même à distance.

18 membres du groupe adultes relèvent le défi en dansant dans leur salon, leur cuisine, leur jardin, et même parmi les vaches, en bottes, chaussons ou sabots.

Youna Postic, responsable de la communication du cercle réalise le montage de la vidéo en 2 jours, avec en bande son la gavotte du spectacle 2019. La vidéo est publiée sur Facebook le 19 mars. En l'espace d'une semaine, elle atteint les 24 000 vues. Le cercle a défié 3 autres cercles relevant le challenge avec brio : Concarneau, Landrévarzec et Pont L'Abbé.

Le 21 mars France 3 Bretagne parle des festoù-noz de confinement qui s'organisent en direct sur Facebook. Le journal régional en profite pour parler de la vidéo du cercle, « Certains s'essayaient déjà à l'exercice de la danse bretonne confinée. ». Le Télégramme et le Ouest France publient également des articles les 24 et 26 mars.

Yann Keroue, président du cercle, est contacté par un journaliste pour le JT de Jean-Pierre Pernaut, sur TF1. Il présente un reportage sur la culture bretonne en confinement, le 27 mars.

Entre mars et mai, chaque cercle ou bagad réalisant une vidéo a mis au défi 3 autres cercles ou bagadoù. Une cinquantaine de groupes ont donc participé à la danse de confinement dans toute la France.

Une journaliste du Parisien prend également contact avec Yann Keroue pour écrire un article sur ce concept. Elle interviewe Edouard et Mathieu Cotten et les photographie en pleine gavotte. L'article paraît le 8 mai dernier.

Le 16 mai, le Ouest-France nous classe en 1ère position de son top 5 des vidéos les plus originales du confinement, sur la musique et danse bretonne.

Vous l'aurez compris, avec une vidéo de 3 minutes et 35 secondes, le cercle fait parler de lui depuis plus de 2 mois.

Vous pouvez visionner la vidéo sur la page Facebook du cercle qui compte plus de 27 000 vues ; et également sur la page Youtube du cercle « La vie des elliantais en confinement ! ».

Écrit par Perig Keroue



Le Parisien



Mathieu, 22 ans et son frère Edouard, 24 ans, du cercle celtique « Ar Vro Melenig » d'Elliant (Finistère), continuent de bouger les gambettes pendant le confinement. LP/Nora Moreau

1 : La gavotte de confinement, en bottes ou en chaussons, du cercle d'Elliant

Le cercle Ar Vro Melenig a initié ce défi : une gavotte en vidéo. Chacun se filme en train de danser et, les vidéos mises bout à bout, on s'y croirait presque. Enfin... À ce détail près que les danseurs sont en chausson, en chaussette ou en bottes, au milieu d'un troupeau de vache ou dans le potager, dans la chambre ou la salle à manger !



Écoles publiques

Une année chamboulée mais intense à l'école élémentaire de La Vallée du Jet.

L'équipe enseignante a fait le choix dès le début d'année de construire un spectacle autour de la danse Hip-hop. Plus qu'une danse, le hip-hop se veut un mouvement, une attitude, un état d'esprit. Dépassant les frontières des banlieues, le hip-hop s'est imposé comme mouvement artistique à part entière porteur de valeurs comme le respect, la tolérance et l'énergie positive, autant de valeurs que l'équipe enseignante a à cœur de transmettre tout au long de l'année dans ses apprentissages.

Pendant plusieurs mois les élèves ont découvert, créé, mémorisé des danses, des chants, des textes de théâtre, des morceaux de beat box ou encore des percussions corporelles ; pour présenter un spectacle complet permettant de comprendre les origines du hip-hop, les codes d'hier à nos jours. Ils ont donné le meilleur d'eux mêmes pendant des mois, et ils ont eu la chance de pouvoir se produire le 10 mars à la salle de l'Arthémuse à Briec.



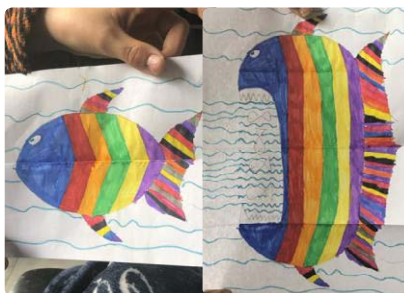
Quel soulagement, pour les élèves et l'équipe enseignante car seulement quelques jours plus tard nous nous retrouvions tous confinés pour nous protéger de ce virus !

Un nouveau challenge a alors débuté pour les élèves et l'équipe enseignante : continuer de garder le lien et continuer les apprentissages sans être présents à l'école. Chaque enseignant de l'école a mis en place un suivi avec les élèves de sa classe.

Dans ce contexte autant inédit qu'anxiogène, chaque enseignant a trouvé des moyens ludiques de continuer à créer du lien... En plus du travail scolaire, de nombreux défis ont été proposés aux enfants tout au long du confinement : réaliser un livret de recettes de cuisines, des œuvres d'art avec des éléments naturels ou des jouets, des activités sportives, des expériences... ou encore des visioconférences !

Plusieurs classes de cycle 2, ont participé à la rencontre virtuelle USEP. Cette rencontre virtuelle a permis la réalisation de défis sportifs à la maison. De nombreuses classes en France et dans d'autres pays y ont participé !

Voici un petit échantillon des productions des élèves pendant le confinement !



Du lien, les élèves de CE2 en ont aussi créé en réalisant des dessins et des lettres pour les résidents de l'EPHAD d'Elliant. Les enseignants se sont également mobilisés tout au long du confinement pour accueillir les enfants des personnels soignants. Lors de ces permanences, les enseignants ont permis aux élèves de se déguiser pour le carnaval ! Même à la maison les élèves et les professeurs se sont déguisés ! Un peu de joie et de gaieté !!



Aujourd'hui nous avons repris le chemin de l'école, de notre école mais de notre nouvelle école. En effet, le plan de déconfinement national a préconisé la réouverture des écoles avec l'application d'un protocole sanitaire particulièrement contraignant. Notre école d'avant n'est plus... Mais l'équipe enseignante tout comme la municipalité ont tout mis en œuvre pour assurer l'accueil des élèves en toute sécurité. Les locaux ont été aménagés, des tracés ont été matérialisés au sol dans les classes, les couloirs et la cour. Des signalétiques ont été affichées pour aider parents et enfants à respecter ces nombreuses règles contraignantes !

Adaptation à une situation inédite

Après tous ces chamboulements, nous espérons tous que la rentrée de septembre sera plus classique. Nous vous rappelons que les inscriptions pour la rentrée sont toujours possibles sur rendez-vous auprès de la directrice Mme PERENNEC 02 98 94 18 65 ou par mail ec.0291710B@ac-rennes.fr.

Les inscriptions sont également toujours possibles en maternelle auprès de Mme Aubree Treussier au 02 98 94 13 65 ou par mail ec.0291158B@ac-rennes.fr.



École Ste Anne

Les élèves et le confinement...

Cette année scolaire aura été marquée par le Coronavirus et la fermeture des écoles durant 2 mois.

Durant le confinement et pour ne pas rompre totalement avec l'école, la continuité pédagogique a été assurée par les enseignantes. Pour garder le lien entre nous, les élèves ont partagé des photos.

La reprise progressive à partir du 12 mai s'est bien passée pour les enfants, les enseignantes et le personnel de l'école. Chacun appliquant les gestes barrières (distanciation et lavage fréquent des mains...)

Toutes les vidéos réalisées par l'APEL sont visibles sur la page Facebook de l'école Sainte Anne (<https://www.facebook.com/apellelliant>)



Couscous de l'école Ste Anne



Le traditionnel couscous de l'école Sainte Anne a été reporté compte tenu de l'épidémie de COVID19. Il sera organisé le samedi 19 septembre 2020, à la salle des sports, à partir de 18h30. Les tickets déjà achetés sont bien entendu valables pour septembre. Nous célébrerons les 30 ans du couscous, qui continue de regrouper un grand nombre d'entre nous dans la joie et la bonne humeur ! De

nombreuses surprises vous attendent...

Bien entendu, suivant l'évolution de la crise sanitaire, nous adapterons l'événement. Suivez-nous sur notre page Facebook (Sainte-Anne Elliant) pour être tenu informé en cas de modification !

Inscriptions Ecole Sainte-Anne

Durant l'été, les inscriptions à l'école Sainte-Anne sont toujours possibles. La boîte mail de l'école (sainte-anne@wanadoo.fr) est consultée régulièrement, même pendant les vacances ! Pour mieux connaître notre école, vous pouvez consulter notre site : <https://apel29370.wixsite.com/sainte-anne-elliant>

La cérémonie du 8 mai

Le 8 mai dernier, la municipalité a organisé une cérémonie de commémoration du 75^e anniversaire de la victoire. Compte tenu des circonstances, et en respect des consignes gouvernementales, cette cérémonie s'est déroulée en petit comité, et n'était pas ouverte au public. Le message du président de la république a été lu aux participants, avant le dépôt de la gerbe au pied du monument.



Chapelle Notre Dame de Bon Secours

Le Pardon, prévu le 11 mai, n'a pas eu lieu. Mais la chapelle s'est fait une beauté grâce au savoir-faire de Serge Le Saux qui a restauré les joints des murs et les marches du porche.

Un calvaire a également pris place depuis juillet 2019, il s'agit d'un don d'un paroissien.

Rendez-vous en 2021 pour le Pardon !



Voisinage et confinement

Balades dans la campagne

Les règles de déplacement en vigueur pendant le confinement ont poussé de nombreuses personnes à découvrir ou redécouvrir notre belle campagne elliantaise à pied ou à vélo. Si nous ne pouvons qu'encourager ces pratiques, il faut tout de même rappeler quelques règles essentielles permettant une bonne cohabitation avec nos agriculteurs.

La commune, en relation avec les services de CCA a balisé plusieurs chemins de randonnée permettant de belles balades. Pour les plus curieux s'en éloignant, il est impératif de veiller à ne pas traverser les parcelles abritant des bovins, surtout si votre ami canin vous accompagne. Les conséquences sont souvent importantes : clôtures arrachées, cultures voisines dévastées, mise en danger des usagers de la route ainsi qu'un surcroît de travail conséquent pour les agriculteurs. Le respect des clôtures électriques en place est aussi très important pour garantir la sécurité de tous.

N'hésitez pas à demander conseil aux agriculteurs qui peuvent vous faire découvrir de magnifiques balades tout en respectant leur travail.

Chiens et chats en divagation

Pendant les 2 mois du confinement, la mairie a reçu des appels incessants concernant des chiens et des chats en divagation.

Ce phénomène a gêné davantage les Elliantais car tout le monde était confiné chez soi. C'est pourquoi il paraît important de rappeler la législation afin que les propriétaires de chiens ou de chats restent vigilants.

En effet, l'article L211-23 du Code Rural spécifie qu'il est interdit de laisser un animal domestique en divagation. Celui-ci sera considéré comme errant et son gardien s'expose donc à des sanctions.

Tout chien divagant risque la fourrière. Les frais sont à la charge du propriétaire.

Au même titre que les chiens, les chats errants risquent la fourrière. Pendant le confinement, la fourrière a cessé de ramasser les chats considérant qu'ils peuvent survivre de façon autonome.

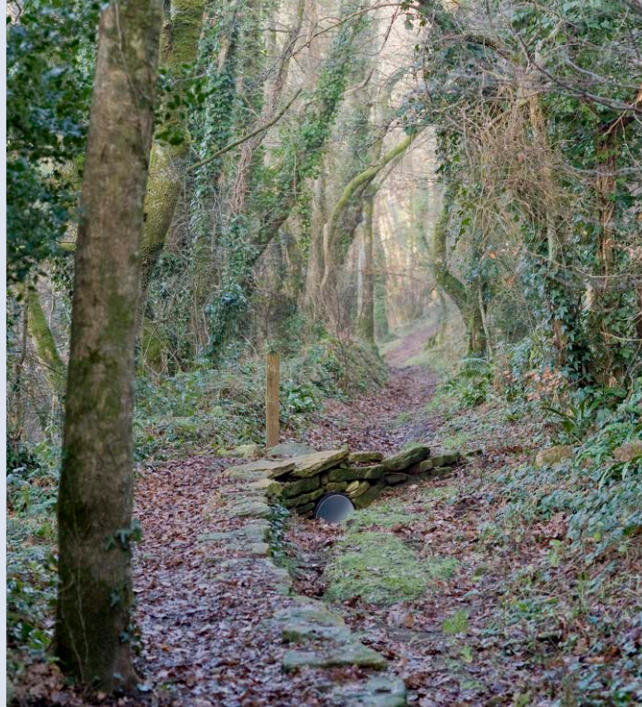
Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens y compris en chenil, sont tenus de prendre toute précaution de nature à ne pas importuner le voisinage (en gras). A cette fin, l'emploi de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive doit, le cas échéant, être employé. **La réglementation s'applique de jour comme de nuit 24h sur 24h.**

Que faire quand le chien du voisin aboie constamment ?

Il est vivement conseillé d'essayer de discuter avec le propriétaire du/des chien(s) concerné(s). Expliquer que son chien génère une nuisance sonore et que cela vous dérange vraiment. Au besoin unissez-vous, faites la démarche à plusieurs. En effet si d'autres voisins ressentent la même gêne, ensemble vous serez plus convaincants.

Dans le meilleur des cas, une fois mis devant le fait accompli, votre voisin prendra les mesures nécessaires pour régler le litige (dressage, collier anti aboiement, pension pour chien...).

Si le propriétaire du chien ne fait rien pour limiter la nuisance, on peut faire appel à un conciliateur de justice pour un rappel à la loi. Lorsque ce n'est toujours pas suffisant, on s'adresse alors à la gendarmerie qui peut verbaliser. **A partir de 22 heures les aboiements sont considérés comme du tapage nocturne (article R 623-2 du code pénal).** La loi prévoit également une possible confiscation du chien.



Nuisances sonores

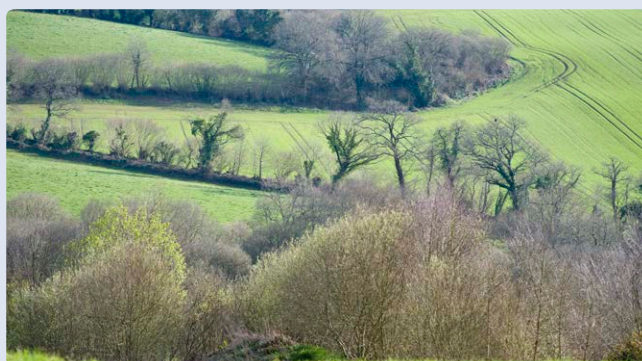
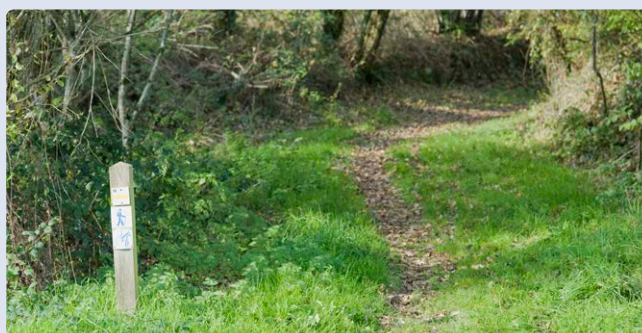
La période du confinement a connu de belles journées ensoleillées. Tout le monde s'est attelé à l'embellissement de son jardin ou a entrepris des travaux de bricolage créant parfois des nuisances sonores pour le voisinage.

Il existe une réglementation sur les bruits de voisinage :

Dans les propriétés privées, le bricolage ou le jardinage réalisé à l'aide d'outils ou appareils bruyants ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables de 9h à 19h30
- Les samedis de 9h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Pour les conflits de voisinage, contactez le conciliateur de justice du secteur : Madame Annick PAPIN reçoit gratuitement sur rendez-vous le vendredi tous les 15 jours de 9h à 12h30 à la Maison de l'emploi à Rosporden. Tél : 02 98 66 96 50. Vous pouvez joindre Madame PAPIN par mail : annick.papin@conciliateurdejustice.fr





Elliant
Penn-ar-Bed
Bro Melenig